Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande

Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande

Band: 2 (1903)

Heft: 1

Artikel: L'agglutination de l'article dans les mots patois [1ère partie]

Autor: Tappolet, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237079

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'AGGLUTINATION DE L'ARTICLE

DANS LES MOTS PATOIS

-₩-

T

On sait que le mot lendemain remonte à une formation latine in de-mane, qui a donné régulièrement en ancien français endemain. Nous retrouvons cette forme dans l'italien indomani et dans certains patois, comme par exemple celui de la Vallée de Joux, où l'on dit indèman. La présence de l'l dans le mot moderne lendemain s'explique par le fait que l'article défini, qui accompagnait très souvent le mot, a fini par faire corps avec lui, à en devenir une partie intégrante et inséparable. C'est ce phénomène qu'on désigne sous le nom d'« agglutination, » et l'on dit que telle particule, comme article, pronom (par exemple dans le mononcle pour l'oncle), préposition (la dinde pour la [poule] d'Inde, etc.), s'est « agglutinée » au mot qu'elle précédait.

Les cas de ce genre sont bien plus fréquents dans les patois que dans la langue littéraire, et la raison en est facile à comprendre. Les formes d'une langue qui s'écrit sont bien autrement gravées dans la mémoire de ceux qui parlent que celles d'un idiome qui ne s'écrit guère. Combien de fois le patois n'hésite-t-il pas entre deux ou trois formes ou façons de dire, là où le français académique plus rigide, plus soucieux de correction que le langage populaire, a réduit par élimination l'ancienne variété de formes! Cet état d'hésitation, propre à tous les idiomes qui ne connaissent pas le correctif de l'écriture, est la cause générale de l'agglutination, qui, en dernier lieu, n'est autre chose qu'une erreur non corrigée.

Nous ne parlerons pour cette fois que de l'agglutination de l'article.

On peut distinguer plusieurs types, selon la forme ou la partie de l'article qui se soude au mot suivant. Voici ceux qui sont représentés dans les patois de la Suisse romande:

1. Type: le lendemain.

Citons d'abord les exemples que nos patois possèdent en commun avec le français:

- 1. lo lindèman est la forme usitée dans presque tout le domaine, je ne trouve l'ancienne forme sans article que dans la Vallée de Joux: lou indèman.
- 2. le lierre, du latin hedera, en ancien français ierre, semble avoir partout l'article. Il est indigène dans le canton de Vaud: laira 1 et en Valais: lairo 2 (Vionnaz), où il a conservé le genre étymologique féminin, tandis qu'il est d'importation récente dans les patois neuchâtelois, où la Béroche, par exemple, dit lyér, forme française, comme le démontre le développement normal de è latin dans lepore > lāevra, mel > māe, etc.
- 3. le loriot se dit loriol d'après Bridel, forme agglutinée comme en français, mais qui a conservé l'I finale de aureolum, si ce n'est pas une simple graphie. Le Glossaire genevois de Humbert donne louriou et ouriou.
- 4. le landier, chenêts de cuisine, en ancien français andier, apparaît sous la forme lindai (Bridel) dont le in pour an nous fait douter de l'étymologie amitarium proposée par Meyer-Lubke, Einführung in die romanische Sprachwissenschaft, p. 25.

¹ Leirein, s. m., dans le Glossaire de Bridel, semble remonter à hedera + inum.

² On s'attend à *laira d'après faivra, fièvre; laivra, lièvre. Le mot aurait-il subi l'analogie de la classe nombreuse des mots en -airo de -ariam, tels que tsèrairo, pèrairo, favairo, ou est-ce une influence du français?

5. la luette pour l'uette, du latin populaire uvitta, se dit dans le canton de Vaud luetta, aluetta (sur cette formation voir plus loin) et louette (Genève, Fribourg).

Quand et où la fusion avec l'article s'est-elle produite dans ces mots? Nous ignorons l'un et l'autre. Il n'est pas probable cependant qu'elle se soit opérée chez nous indépendamment des formes françaises.

Par contre, l'agglutination est indigène dans les exemples suivants:

6. Lo livro « pis de la vache, » du latin uber, « pis, mamelle, » qui s'est conservé en outre dans certains patois italiens, en espagnol, en portugais et en roumain, toujours sans agglutination 1. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que la Suisse romande présente les deux formes du mot: livro et ivro, avec ou sans agglutination. Il faut user de grandes précautions en interrogeant les patoisants peu versés en grammaire pour savoir si l'1 fait réellement partie du mot ou non; car le mot ne s'emploie guère au pluriel ni avec l'article indéfini sans adjectif; même en posant la question: Comment dites-vous pour «un beau pis, » « un gros pis de vache? » les réponses: on bé-l-ivro, on byo-l-ivro, on grô-l-ivro ne prouvent pas péremptoirement que l'agglutination existe, car plusieurs patois, surtout dans le Jura bernois, disent couramment in pté-1-èn, « un petit âne, » in grō-1-èn, « un gros âne, » in pté-l-òch', in grō-l-òch', « un petit, un gros os, » sans dire une seule fois la lèn ni la lòch. L'intercalation de cette l s'explique par des cas où l'l est légitime, comme dans: sl'èn, « cet âne, » de ecce illum asinum et in bél èn, in bél ójé de bellum. C'est là une autre espèce d'agglutination partielle ou mieux «accidentelle», qui a sans doute contribué à affermir dans la mémoire les formes agglutinées avec l'article. Pour être bien sûr de la présence de ces dernières, il faut se faire dire en patois, par plusieurs personnes, des phrases telles que:

¹ Certains dialectes rétoromans connaissent les formes agglutinées lüvro, livro. Voyez Nigra, Arch. glott. XV, p. 118.

« elle a *le pis* bien plein, » « son pis est vide depuis longtemps, » « on voit bien qu'elle a mal au pis, » etc.

Voici maintenant la répartition géographique des deux types ivro et livro dans nos patois. Commençons au Nord: le Jura bernois dit aussi généralement livr que Neuchâtel dit ivr. Les exceptions sont ici du plus haut intérêt, car elles confirment la règle constante d'après laquelle le Vallon de Saint-Imier, la Montagne de Diesse et la colonie protestante de la Ferrière vont avec Neuchâtel; on y dit ivr, de même qu'à Tramelan, dont le patois est aussi isolé à d'autres égards. Dans le patois de Fribourg, c'est de nouveau la forme agglutinée (luvrou ou lurou) qui prédomine; la Basse-Gruyère dit surtout uvro, uro. De 35 localités étudiées, 8 seulement ont conservé la forme normale de uber. Le canton de Vaud est partagé: līvro dans le Gros-de-Vaud et à l'Ouest dans tous les villages qui ne disent pas plyé ou pyé (de pectus, cf. lyé < lectum); īvro au Nordouest (district de Grandson et Yverdon) et dans toute la partie Est du canton (Alpes vaudoises et vallée du Rhône). Quelque divergentes que soient les formes valaisannes de uber: jvro, uvro, éryo, éryo, ouryo, ougro, oubro, etc., il ne se trouve nulle part de forme agglutinée. — Genève dit pyè, plyè, comme une grande partie de l'Ouest du canton de Vaud.

On voit par là que les formes agglutinées ne font pas suite les unes aux autres; Neuchâtel est cette fois conservateur vis-à-vis de Berne et de Fribourg, et on ne peut admettre que l'agglutination se soit propagée du Sud au Nord ni du Nord au Sud; elle doit être née indépendamment à plusieurs endroits.

Ajoutons que la forme agglutinée a passé dans le français populaire du pays romand. A la question: Comment dites-vous pour « le pis de la vache? » on m'a corrigé plus d'une fois en me disant: vous entendez le livre, n'est-ce pas?; ou bien on m'explique: chez nous on dit la pyé, en français c'est le livre!

¹ Mentionnons un curieux pendant de *livre* que nous offre un patois de la Suisse allemande. A Zollikon, près Zurich, on trouve

Les autres exemples d'agglutination sont tous d'un usage très local.

- 7. «Le nombril» se dit *lambouret* à Genève, forme agglutinée de umbilicu + ittu. Ce mot présente les formes les plus irrégulières dans tous les idiomes romans; tantôt c'est l'article défini qui s'est ajouté, tantôt la première syllabe du mot, prise pour l'article indéfini, s'est détachée. Nous parlerons plus loin de ce dernier procédé 1.
- 8. Un troisième mot désignant une partie du corps, c'est « l'orteil » de articulus. Le mot patois correspondant semble avoir subi l'agglutination à Saint-Blaise et à Cressier (Neuchâtel), où on dit lèrte, la gró lèrte (voir Zauner, l. c., p. 140).

On peut citer ensuite trois noms d'animaux:

- 9. Lanvoué « orvet, » forme attestée pour Dompierre (Gauchat, Le patois de Dompierre, p. 54) et pour Saint-Cergues. Le glossaire de Bridel donne anvoué. C'est sans doute un diminutif de anguis: *anguittum. Le Jura bernois dit dinvoua « orvet », dont le d'étonne. Quant à la forme anvert que donne Bonhôte, Glossaire neuchâtelois, on pourrait y voir une contamination de notre anvoué avec lanzer ou lainzer, qu'on trouve dans le même sens de « orvet » dans les glossaires de Bridel et de Callet.
- 10. livèrna, s. f. (pluriel lé livèrné) « orvet », à l'Auberson près Sainte-Croix, de hiberna, appelé ainsi à cause de son sommeil hivernal.
- 11. lutséran (lutsérou, lutchérou, lutsérin; lucheran [Humbert]), «hibou, chouette, » dans les cantons de Fribourg, Vaud et Genève. Le mot est probablement dérivé de *huccare «hucher, appeler en criant, » en patois utchi. A côté de utchi,

suter au lieu de uter, forme dialectale habituelle de Euter « pis. » L's illégitime provient des articles tant défini qu'indéfini : das et es pour eines. (Voir Schweiz. Idiotikon, I, 606.)

Voir les désignations romanes du nombril dans Zauner, Die romanischen Namen der Körperteile, p. 161-164.

nous trouvons youtsi, youtséyi (radical youts + i diare), qui viennent sans doute de l'allemand suisse juchzen, « pousser des cris de joie, » mot qu'on emploie aussi tout particulièrement pour les cris peu joyeux du hibou 1.

Restent plusieurs cas isolés:

- 12. lòta, s. f. « la hotte, » mot fort répandu dans les patois de Vaud et de Fribourg. Il vient de l'allemand méridional: hutte (u fort ouvert), « panier à bretelles. » Les dérivés et composés de ce mot présentent aussi la forme agglutinée; ex: lòtāro, lòtayo; tsovó dè lòta « chevalet à trois pieds sur lequel on pose la hotte pour la remplir. »
- 13. le loquet pour « le hoquet, » forme attestée dans le français régional de Genève, Neuchâtel et Fribourg.
- 14. lo lo « le haut, le sommet » (Ormonts), mot que je dérive de l'adjectif o, ota, « haut. »

Dans ces trois mots l'aspiration n'a pas empêché l'agglutination de se produire, non plus que dans le français *le layon*, fermeture d'une voiture de déménagement, qu'on dérive de hayon, haie, all. haag.

- 15. landiule, en français populaire de Genève longeole (Humbert), correspond au français «andouille.»
- 16. luiset a le sens de « petite lucarne » à Genève (Humbert); des formes analogues se rencontrent en Valais et dans le canton de Fribourg avec le sens de « contrevent, » et rendent probable la dérivation de ostium > franç. huis.
- 17. loirie au lieu de hoirie, mot vieilli pour «héritage, » est donné par Humbert comme usité à Genève.
- 18. louèytan, « mesure pour les droits d'alpage » (Evolène), dérive de octo et devait être à l'origine ouèytan.

(A suivre.)

E. TAPPOLET.

Quant à la forme yutséyi que donne Bridel, je me l'explique par une contamination de utsi « hucher, » et youtsi. Lutsévi (Bridel) semble être dérivé du substantif agglutiné.